
**Produits pétroliers — Combustibles
(classe F) — Classification —**

**Partie 99:
Généralités**

*Petroleum products — Fuels (class F) — Classification —
Part 99: General*
**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

ISO 8216-99:2002

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f1868d35-edb3-4db2-b886-41361578ea3b/iso-8216-99-2002>



PDF — Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8216-99:2002

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fl868d35-edb3-4db2-b886-41361578ea3b/iso-8216-99-2002>

© ISO 2002

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente partie de l'ISO 8216 peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO 8216-99 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 28, *Produits pétroliers et lubrifiants*, sous-comité SC 4, *Classifications et spécifications*.

Cette première édition annule et remplace l'ISO 8216-0:1986, qui a fait l'objet d'une révision technique.

L'ISO 8216 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Produits pétroliers — Combustibles (classe F) — Classification*:

- *Partie 1: Catégories des combustibles pour la marine*
- *Partie 2: Catégories des combustibles pour turbines à gaz en service dans l'industrie et la marine*
- *Partie 3: Famille L (Gaz de pétrole liquéfiés)*
- *Partie 99: Généralités*

iTeh STANDARD PREVIEW **(standards.iteh.ai)**

ISO 8216-99:2002

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f1868d35-edb3-4db2-b886-41361578ea3b/iso-8216-99-2002>

Produits pétroliers — Combustibles (classe F) — Classification —

Partie 99: Généralités

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 8216 établit une classification générale des combustibles d'origine pétrolière désignés par la lettre préfixe «F».

Dans la classe F sont définies cinq familles (désignées par le terme «catégorie») de produits selon le type de combustible et classées par ordre décroissant de volatilité. Une catégorie, D, est définie de plus par des sous-groupes sur la base de la volatilité et du point d'éclair, à cause des implications de sécurité liées aux différentes appellations habituelles pour de tels combustibles dans différentes parties du monde. Le sous-groupe L (distillat léger) est un combustible liquide très volatil avec un point d'éclair en vase clos inférieur à la température ambiante, de sorte qu'il peut impliquer des précautions spéciales contre les risques que ne nécessitent pas les sous-groupes M et H.

La classification détaillée d'une famille, prenant en compte les éléments complémentaires relatifs aux utilisations, type et propriétés, définit les produits concernés dans chaque catégorie et figure dans les parties concernées de l'ISO 8216 selon les besoins.

NOTE 1 Les combustibles pétroliers n'entrent dans le cadre de la présente partie de l'ISO 8216 que si eux-mêmes, ou leurs constituants, n'ont pas été utilisés à d'autres fins avant leur préparation.

NOTE 2 La classe F pour les combustibles a été définie comme partie du système de classification des produits pétroliers donné dans l'ISO 8681.

2 Référence normative

Le document normatif suivant contient des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 8216. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de cette publication ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente partie de l'ISO 8216 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente du document normatif indiqué ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO 8681:1986, *Produits pétroliers et lubrifiants — Système de classification — Définition des classes de produits*

3 Explication des symboles utilisés

3.1 Dans ce système de classification et conformément à l'ISO 8681, les produits sont désignés d'une manière uniforme par un symbole consistant en un groupe de lettres qui, ensemble, forment un code, par exemple ISO-F-DST-2.

Ce code comprend ce qui suit.

- Le sigle ISO.
- Une première lettre qui désigne la classe («F» pour les combustibles). Cette lettre doit être clairement séparée des autres symboles.

- Un groupe de lettres (de une à quatre) qui désigne la catégorie du combustible. La première lettre de ce groupe identifie toujours la famille du combustible et, dans le cas de la famille D, inclura une lettre supplémentaire entre parenthèse (se référer à la note de 3.2). Les lettres suivantes prises séparément peuvent avoir ou non une signification propre.
- Un nombre qui peut être utilisé pour désigner une caractéristique particulière. Il sera défini dans la partie concernée de l'ISO 8216.

3.2 Le code doit figurer dans sa forme complète dans la documentation de classification concernée ou le marquage du produit, mais une forme abrégée est acceptable dans le texte d'un document (par exemple, les spécifications) où la référence ISO est clairement suggérée.

NOTE Un exemple complet de référence est l'ISO-F-D(M)ST-2 qui peut être réduit en F-DST-2 dans un document ISO où les propriétés sont décrites de façon à ce qu'il n'y ait pas d'ambiguïté entre les sous-groupes (L) et (H).

4 Classification des combustibles d'origine pétrolière

4.1 Généralités

La classification générale pour les combustibles d'origine pétrolière est donnée dans le Tableau 1. L'utilisation de la classification en sous-groupes pour les combustibles de catégorie D est optionnelle dans les titres des produits, mais dans le texte, on doit toujours inclure le sous-groupe, à moins que la référence concernée ne s'applique à tous les sous-groupes. Les sous-groupes sont décrits ci-après dans le paragraphe 4.2.

Tableau 1 — Classification des combustibles pétroliers

Catégorie	Sous-groupe	Définition des familles
G	—	Combustibles gazeux: Combustibles gazeux d'origine pétrolière constitués essentiellement de méthane et/ou d'éthane.
L	—	Combustibles gazeux liquéfiés: Combustibles gazeux d'origine pétrolière constitués essentiellement d'alcanes ou d'alcènes en C ₃ et C ₄ ou de mélanges des deux, contenant moins de 5 % en volume sous forme liquide de produits à nombre d'atomes de carbone supérieur.
D	(L) (M) (H)	Combustibles de type distillat: Combustibles d'origine pétrolière obtenus essentiellement par le traitement du pétrole brut ou par la séparation de gaz d'origine pétrolière. Les combustibles de type distillat léger ou moyen ne contiennent pas de résidus provenant du traitement, mais les combustibles de type distillat lourd peuvent contenir une faible quantité de résidu introduite pendant le mélange, la manutention et/ou le transport, qu'il convient de limiter par spécification. Les distillats légers dotés d'une volatilité élevée et d'un très bas point d'éclair en vase clos peuvent nécessiter des précautions spéciales contre les risques.
R	—	Combustibles de type fiouls résiduels: Combustibles liquides contenant les résidus du traitement du pétrole. Il convient de limiter les composants d'origine non pétrolière par spécification.
C	—	Coke de pétrole: Combustibles solides d'origine pétrolière constitués essentiellement de carbone, obtenus par des opérations de raffinage sévères du pétrole brut ou de charges d'alimentation.

4.2 Sous-groupes des combustibles de la catégorie D

4.2.1 Sous-groupe (L)

Le sous-groupe (L) est utilisé au même titre que le terme «distillat léger» pour décrire les naphtas et essences dont le point d'ébullition est inférieur à 230 °C, et avec des points d'éclair en vase clos en dessous de la température ambiante. Ce sous-groupe doit toujours être identifié dans le texte de façon à ce que les précautions appropriées aux risques soient mises en évidence.

4.2.2 Sous-groupe (M)

Le sous-groupe (M) est utilisé au même titre que le terme «distillat moyen» pour décrire les kérosènes et les gazoles dont le point d'ébullition se situe approximativement entre 150 °C et 400 °C, et avec des points d'éclair en vase clos supérieurs à 38 °C.

4.2.3 Sous-groupe (H)

Le sous-groupe (H) est utilisé au même titre que le terme «distillat lourd» pour décrire les combustibles et les charges d'alimentation qui contiennent des quantités substantielles de produit libre de tout asphaltène dont le point d'ébullition est supérieur à 400 °C, et avec des points d'éclair en vase clos significativement supérieurs à 60 °C.

NOTE Le gazole sous vide (VGO), le distillat sous vide, certains combustibles pour la marine et les produits obtenus par extraction au solvant font partie de ce sous-groupe.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8216-99:2002

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f1868d35-edb3-4db2-b886-41361578ea3b/iso-8216-99-2002>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8216-99:2002
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f1868d35-edb3-4db2-b886-41361578ea3b/iso-8216-99-2002>